

Babill'



Janvier 2013

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 4 février 2013

Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

Yvon Duranleau

Artiste-peintre / Huile / Paysagiste figuratif
yvonduranleau.artacademie.com

Yvon Duranleau est né sur les hauteurs de l'Estrie à St-Malo. Dès son plus jeune âge, le dessin fait partie de son quotidien. Il s'établit à Coteau-du-Lac dans les années quatre-vingt, il s'inscrit au cours dispensé par Clarence Bourgoïn «En ombres et lumière». Sa carrière s'amorce dès lors. Depuis ce temps, symposiums, expositions solos et de groupe se succèdent. On le demande de plus en plus comme président d'honneur lors d'évènements. Il est présent dans des galeries au Québec et aux Etats-Unis. On retrouve ses oeuvres en Europe, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes de même qu'au Québec. Il est un peintre des régions. Les campagnes le fascinent avec leurs espaces en vagues successives, comme les vagues sur l'eau, toujours renouvelées mais jamais identiques. L'humain y habite en jetant des taches de couleurs rappelant celles qu'il retrouve sur sa palette. Le paysage indompté lui procure des moments de hautes émotions. Le ruisseau qui y coure le transporte toujours plus loin dans son imaginaire. Les arbres morts lui font traverser ces ruisseaux. Il peut se cacher dans les herbes hautes qui prennent avec les saisons des teintes toujours changeantes. Il se fond dans cet environnement tout en se sentant spectateur fasciné et reconnaissant par la Vie.



Sa palette se compose de couleurs qui, au fil des ans s'épurent pour faire place aux nuances estompées. On lui reconnaît un talent particulier pour les paysages d'hiver.

« Je suis homme de peu de mots. Je laisse mes pinceaux et mon art parler pour moi. » *Yvon*



Exposé technique : lundi, le 4 février 2013

Lors de son exposé, Yvon Duranleau expliquera à l'aide de ses cahiers d'esquisses le début du processus de création.

Premier chevalet :

- Explication du principe du lavis, son utilité et sa composition.

Deuxième chevalet :

- Le dessin en ombres et lumières est exposé. Yvon Duranleau démontre l'importance qu'il accorde à la position des ombres par rapport à la provenance de la source de lumière. Étant paysagiste, son dessin le guide pour la poursuite de son tableau.

Troisième chevalet :

- Tout en peignant, l'Artiste discute de son choix de couleurs, de tons, d'agencement et de dispositions des éléments de son tableau.



Exposé technique 7 janvier 2013 Gaëtane Dion

Artiste-peintre
www.gaetanedion.ca

Née en Abitibi, Gaëtane Dion habite en Montérégie depuis 1968 et demeure aujourd'hui à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Sa production est essentiellement concentrée sur l'univers féminin. L'exploration de cette thématique l'amène à porter une réflexion sur l'environnement matériel et immatériel qui entoure la gent féminine. En donnant naissance à toutes ces femmes, elle laisse libre cours à leur épanchement souvent lié à la sentimentalité. Couleurs vives et de motifs divers tout en courbes et en arabesques traduisent la vivacité et la délicatesse de la nature féminine. Force et fragilité s'imposent en constante complémentarité dans des contextes parfois concrets, parfois abstraits.



Démonstration 11 mars 2013 Les pigments Kama

Présentation de Vincent Deshaies
www.kamapigment.com

1ère partie : les médiums à l'eau

Contenu théorique

- Qu'est-ce que la peinture ?
- Caractéristiques des différents Pigments
- Caractéristiques des liants.
- Quelles sont les caractéristiques fondamentales de la peinture d'artiste qui la différencie de la peinture commerciale ?
- Comment peut-on arriver à fabriquer efficacement soi-même sa peinture et ses médiums ?

Démonstration

- Aquarelle, Gouache & Acrylique

2e partie : les médiums à l'huile

Contenu théorique

- Quelle est la logique derrière les outils picturaux ?
- Les différentes formes (techniques) que peut adopter la peinture pour artiste.
- Les techniques sont divisées en leurs composantes.

Démonstration

- La peinture à l'huile.
- La Tempera à l'oeuf.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca 450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions
danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants
mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel
amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
masson.lise@videotron.ca 450 649-1454

Serge Tanguay, directeur au développement des artistes
sergetanguay@live.ca 450 482-1690

Claudette Sicotte, secrétaire
cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Susan St-Laurent, directrice publicité et communications
susan.st.laurent@videotron.ca 450 641-3457

Pauline Lysight, directrice à la formation
polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal
stephberg@webfocusdesign.com 450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de FÉVRIER 2013, vous devrez la faire parvenir au plus tard le 24 JANVIER à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :
stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à L'AAPARS

Jacqueline Alain450.441.2085	Danielle Thérout.....450.447.3980
Nicole Béland.....450.619.6035	Denise Drapeau.....450.536.0445
Hugo Bellemare.....450.649.4204	Denis Hardy.....450.441.7913
Monique Borduas Cantin450.922.9655	Céline Vallières.....514.382.5519
Estelle Brissette.....450.467.8581	Yolande Morissette450.467.8144
André Brisson.....450.653.1947	Lysette Brière.....450.469.4638
Françoise Jeker450.447.0907	Sylvie Desroches450.468.1071
Geneviève Desrochers450.468.1441	Sylvie Boisvert.....450.465.0427
Diane Couture450.467.8600	

Dernière chance ! Encore quelques places disponibles pour exposer aux Promenades St-Bruno

Les 16 et 17 mars 2013

La 5e exposition aux Promenades St-Bruno aura lieu les 16 et 17 mars 2013 et nous disposerons de deux emplacements : la cour Sears et la cour centrale aux Promenades St-Bruno.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour **deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°**. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du **3 décembre au 4 février 2013**. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le **4 février 2013**. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Pour une question de logistique, les premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears. Il y aura tirage au sort, le samedi 16 mars au matin, pour déterminer l'emplacement de chaque artiste à la cour pré-assignée.

Le nombre de places étant limité, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). **Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste ou par courriel au plus tard le 11 février**. Les exposants confirmés recevront l'information sur le lieu où ils exposeront, la cour centrale ou la cour Sears, ainsi que leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les nouveaux règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour quelques heures ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions

AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice des expositions

AAPARS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Exposition aux Promenades St-Bruno

Les 16 et 17 mars 2013

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'artiste utilisé pour la publicité (bottin, affichette etc.) : _____
(si différent de celui mentionné plus haut)

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de cellulaire : _____

Courriel : _____

(Pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 4 février 2013 et posté à cette adresse :

AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal. Pour une question de logistique, les premiers inscrits auront les emplacements de la cour centrale et les suivants seront situés à la cour Sears.

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. **Aucune photo de vos œuvres imprimée sur papier ne sera acceptée.** Vos œuvres doivent être numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca. Vous pouvez également nous faire parvenir par la poste vos photos sur cédérom avec votre formulaire d'inscription. N'oubliez pas d'identifier votre cédérom. Il vous sera remis lors de l'exposition.

Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces oeuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, etc. **Que ce soit pour quelques heures ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

Protocole d'entente de l'exposant Exposition de l'AAPARS aux Promenades St-Bruno Cours centrale et Sears

DATE : Samedi et dimanche, les **16 et 17 mars 2013**

ENDROIT : Promenades St-Bruno - Cours centrale et Sears
1, boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J5

INSTALLATION : Samedi le 16 mars à 7h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation de l'AAPARS avant l'exposition).
4. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
5. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
6. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
7. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 7h30h et 8h30, samedi le 16 mars, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 8h30 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme exposant à cette exposition.
8. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
9. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL (ex. : sac à main, bouteille d'eau, boîte à lunch etc.) ET AUCUNE CONSOMMATION NE DOIT ÊTRE PRISE SUR PLACE.**
10. **Les pantalons en jeans ne sont pas permis lors de l'exposition des Promenades St-Bruno.**
11. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
12. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 7h30 à 17h30 et dimanche de 9h à 17h30).

13. **L'artiste devra décrocher ses œuvres le samedi soir à 17h15 et les remettre en place le dimanche matin à 9h00.** Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h30 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
14. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer uniquement portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets. Aucun autre objet ne sera permis.
15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant au moins 3 pouces entre chacune;
 - **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 ½ pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
 - Avoir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - **Toutes les ventes que vous faites, incluant les cartes et signets, qui ne sont pas comptabilisées à la table des ventes doivent être reportées à la fin du week-end à la directrice des expositions pour des fins de statistiques que nous devons remettre aux Promenades;**
 - Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;
 - Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
16. L'artiste dégage l'AAPARS et Les Promenades St-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
17. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 16 mars à 7h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

(DATE)

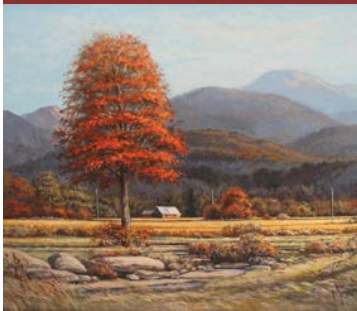
EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES



FRANÇOIS SIMONEAU



MICHEL RAYMOND



PIERRE MORIN



JEAN-LOUIS COURCHESNE

VERNISSAGE

La direction et le personnel de la **Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal** vous invitent au vernissage des artistes membres de l'AAPARS sous le thème

« LES HOMMES S'EXPOSENT »

Nous serons heureux de vous recevoir à la Résidence Curé-Poirier en compagnie des artistes avec qui vous pourrez échanger.

Mercredi le 6 février de 17 h à 19 h

RSVP
450 677-5203
ccloutier@cfrsm.com



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL



635, boulevard Curé-Poirier Ouest, Longueuil (Québec) J4J 2H8

*Votre galerie virtuelle
sur internet
pour seulement*

5\$ par
mois

Pour plus d'infos :
Carole C.-Gagnon
450 658-0177
www.aapars.com

Bonne et
heureuse année
à tous les membres
de l'AAPARS !

**INCROYABLE
VENTE**

50%
d'escompte
jusqu'à la fin Janvier 2013

Plus de 100
tableaux originaux
de Fernand Brunelle
en vente spéciale!

Fernand Brunelle 819/472-2696

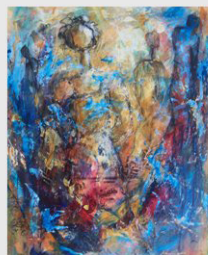
DIVERS ATELIERS OFFERTS PAR L'ARTISTE FRANCINE LEROUX

CRÉATIVITÉ EN TECHNIQUES MIXTES

TECHNIQUES MIXTES
TRANSFERTS D'IMAGES, FABRICATION D'ESTAMPES,
COLLAGES, ACRYLIQUE EN MÉDIUMS MIXTES, COMPOSITION
ATELIERS DE DEUX JOURS, 10H À 16H, DE 2 À 4 PERSONNES

TECHNIQUES DE MAROUFLAGE
ATELIERS DE 2H30, GROUPE DE 2 À 4 PERSONNES

COACHING OU COURS PRIVÉ: MINIMUM 2 HEURES



Téléphone: (450) 922-8648
Sainte-Julie

info@francinelerox.com

DATES DES PROCHAINS ATELIERS ET DESCRIPTION
WWW.FRANCINELEROX.COM



SAINT-BRUNO

Jacques Landry et
Véronique Landry
exposeront leurs oeuvres
du 5 janvier 2013
au 2 mars 2013
2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Bruno

Intéressé(e) à
exposer chez
St-Hubert vous
aussi ?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045
pilotte.ghislaine@
videotron.ca

LA PEINTURE À L'HUILE POUR DÉBUTANTS (ET INTERMÉDIAIRES FRUSTRÉS)

Cours théorique sur le matériel et les notions de base de la peinture à l'huile

Première partie : Le matériel

Comment préparer une toile, quel pinceau choisir,
qu'est-ce qu'un médium à peindre, etc., etc.

Série de 5 cours, les mercredis soir ou jeudis matin.

Coût : 75 \$, maximum de 6 personnes par groupe.

Pour vous inscrire, contactez Isabelle à

info@isabellelarin.com ou **450.536.8504**

Pour plus d'info, visitez le **www.isabellelarin.ca**

COVARIANCE
VERNISSAGE 17 janvier à 19 h
chez
RE/MAX ACTIF INC.
agence immobilière
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville

en collaboration avec
AAPARS et **Opération Enfant Soleil**
Association des Artistes Peintres
Affiliés de la Rive-Sud

Pierre Legendre **Ginette Pelletier**

L'exposition se poursuit
jusqu'au 12 février 2013



**Offre exclusive
aux membres de**



**OBTENEZ UNE
CARTE CADEAU DE**

10\$

AVEC UN ACHAT DE 75 \$ OU PLUS*



Jusqu'au 31 janvier 2013 en magasin seulement, **sur présentation de votre coupon**

*Un coupon par client. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2013, en magasin seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Aucun remboursement. Les fac-similés ne sont pas acceptés.

30 magasins

Une entreprise d'ici | Depuis 1908

deserres.ca

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Mance Grégoire, Directrice
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)



deserres.ca

4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669



Galerie locative 514-452-3651
249 St-Charles O. Longueuil
cberube61@gmail.com

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



754 Chemin de la Montagne,
Mont St-Hilaire, Québec,
J3G 4S6, 450-281-0621



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL
635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203



Matthew Dubé
Député de Chambly -
Borduas
Téléphone : 450-441-7802
Télécopieur : 450-441-3674
matthew.dube@parl.gc.ca



Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno -
Saint-Hubert
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7

galerie



220 Hôtel de ville (rte 116),
Durham-Sud, 819 858-2177
www.galeriemptresart.com



4953, rue Nancy, Pierrefonds H8Z 1Z9



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000



872, Ruisseau-Barré,
Marieville J3M 1P2
450 460-0192



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646



PROMENADES ST-BRUNO

VOTRE CENTRE À LA MODE



Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
Ministre de la justice et
Procureur général du Québec



Pierre Duchesne
Député de Borduas
Ministre de l'enseignement
supérieur, de la recherche, de
la science et de la Technologie



Nathalie Roy
Députée de Montarville



Nicole Ménard
Députée de Laporte

le JOURNAL
DE SAINT-BRUNO / SAINT-BASILE

COLLABORATEURS (ARGENT)



DAVE TURCOTTE
Député de St-Jean
Whip adjoint du gouvernement
MARIE MALAVOY
Députée de Taillon
Ministre de l'éducation,
du Loisir et du Sport



1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher
192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél.: 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca



2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



450.702.0607
webfocusdesign.com



Au coffret d'
Art
de Sophie
l'art d'encadrer
922 rue Laurier, Vieux-Beleil
450.467.4637

SOUTIEN (BRONZE)



STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères
Ministre de la sécurité publique



Tarik Brahmî
Député de Saint-Jean

315 rue Macdonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8J3
Téléphone: 450-357-9100
Télécopieur: 450-357-9109
tarik.brahmi@parl.gc.ca



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971